

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES POUR LA SESSION 2018-2019 :

Le nombre de places est de 12 personnes au maximum. Cette formation ne pourra pas être mise en place s'il n'y a pas au moins 5 personnes inscrites.

OBJECTIFS :

Ce module a été conçu pour accompagner les candidats dans leur démarche de préparation du concours d'entrée 2019, après un premier échec au concours d'entrée. Il s'inscrit dans la continuité de la formation préparatoire déjà suivie par les participants. Il vise trois objectifs :

* Etre capable de :

- réaliser dans un temps limité une épreuve écrite d'analyse et synthèse et argumenter ses points de vue,
- argumenter à l'oral son dossier devant un jury de trois personnes,
- adapter son comportement à la situation d'entretien d'admission.

METHODE PROPOSEE :

Ce module vise l'entretien et le développement du potentiel acquis lors de la session de préparation antérieure au concours. Le contenu de cette préparation sera adapté en fonction des attentes des participants.

Il repose sur :

- des travaux proposés par l'I.F.C.S. et réalisés par les participants individuellement en dehors de l'I.F.C.S.
- des bilans individualisés entre le participant, un formateur de l'I.F.C.S. et un professeur de français qui ont corrigé ses travaux.
- des exercices permettant à chacun de développer des capacités en lien avec les trois objectifs ci-dessus.
- un accompagnement permettant d'identifier les axes de progression.
- 3 épreuves écrites réalisés à l'I.F.C.S. dans les conditions de l'épreuve d'admissibilité.

Tous les participants peuvent accéder au centre de documentation de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé et à la salle informatique.

DATES ET LIEU DE FORMATION :

A définir (un mercredi par mois de septembre 2018 à février 2019, hors période de vacances scolaires) dans les locaux de l'I.F.C.S. de 09 H 00 à 13 H 00 et de 14H00 à 17H00.

DATES ET LIEU DES EPREUVES ECRITES SUR TABLE :

Epreuve écrite 1 : courant septembre 2018

Epreuve écrite 2 : à mi-parcours

Epreuve écrite 3 : un mois avant le concours

dans les locaux de l'I.F.C.S.

FORMATEURS :

- L'équipe de formateurs de l'Institut de Formation des Cadres de Santé.
- Mademoiselle Régine FARRAYRE, professeur certifié de Lettres Classiques.

COÛT :

- 900€ pour 36 heures de formation.

Cette somme est payable en 2 fois : fin 2018 à hauteur de 500€ et fin février 2019 à hauteur de 400€.

L'intégralité de la somme est due même en cas d'abandon en cours de formation.

Cette formation peut être :

- ⇒ soit prise en charge par les employeurs dans le cadre du plan annuel de formation continue,
- ⇒ soit payée par les participants.

Elle fait l'objet, dans les deux cas, d'une convention de formation.

INSCRIPTIONS :

La date limite d'inscription est fixée au :

Vendredi 29 juin 2018

Les personnes souhaitant être prises en charge par leur établissement doivent en faire la demande auprès de leur employeur qui procèdera à leur inscription s'il accepte leur demande.

COUPON REPONSE

PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION DE CADRE DE SANTE 2019 PREPARATION RENFORCEE ET INDIVIDUALISEE

Nom – Prénom :

Fonction :

Etablissement :

Adresse personnelle :

.....

Tél :

Mail :

Participera

Ne participera pas

pris en charge par l'employeur

A titre individuel

Coupon à retourner le plus rapidement possible et au plus tard **le 29 juin 2018**

COUPON REPONSE

A RETOURNER PAR COURRIER :

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE
DU CHU ROUEN NORMANDIE
E.R.F.P.S.
14, rue du Pr. Stewart - 76042 ROUEN Cedex 1

OU PAR MAIL :

E-mail : Secretariat.IFCS@chu-rouen.fr



Institut de Formation des Cadres de Santé

Espace Régional de Formation des Professions de Santé
14, rue du Pr. Stewart - 76042 ROUEN Cedex 1
Téléphone : 02.32.88.85.45 ou 46
Fax : 02.32.88.83.72
E-mail : Secretariat.IFCS@chu-rouen.fr
www.chu-rouen.fr - [f](https://www.facebook.com/IFCS.CHU.de.Rouen) IFCS CHU de Rouen



Institut de Formation des Cadres de Santé

PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION DE CADRE DE SANTE

ROUEN 2019

PREPARATION RENFORCEE ET INDIVIDUALISEE

DESTINATAIRES DE CETTE FORMATION :

Ergothérapeutes, Infirmier(e)s,
Diététicien(ne)s, Masseurs-kinésithérapeutes,
Psychomotricien(ne)s, Orthophonistes,
Technicien(ne)s de laboratoire,
Préparateurs(trices) en pharmacie,
Manipulateurs(trices) en électroradiologie
médicale :

- ayant déjà suivi une formation préparatoire au concours d'entrée en formation de cadre de santé,
- et ayant déjà passé le concours d'entrée et souhaitant se représenter à ce concours en 2019.